5 mai 1988 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, dans "L'Evénement du jeudi" le 5 mai 1988, notamment sur les perspectives de l'ouverture politique après le second tour.

QUESTION.- Que pouvez-vous nous dire de concret, en particulier en direction des électeurs centristes qui hésitent encore et souhaitent sortir du clivage droite-gauche ? Vous souhaitez quand même élargir et ouvrir pour le second tour ?
- F. MITTERRAND.- Construire l'Europe, à partir de la Communauté des Douze, est-ce concret ? Parfaire les institutions européennes avec une présidence durable du Conseil et un Parlement aux compétences élargies, est-ce concret ? Développer l'Europe technologique avec le programme-cadre proposé par Jacques Delors et Eurêka, que j'ai moi-même mis en place, est-ce concret ? Défendre la politique agricole commune en restant fidèle au traité de Rome qui voulait préserver une certaine forme de société rurale, accrochée au sol, sur la base de l'exploitation familiale tout en veillant à la discipline budgétaire, est-ce concret ? Accroître les aides à la politique régionale pour assurer la cohésion européenne, est-ce concret ? Constituer l'embryon de la défense européenne comme je l'ai fait avec l'Allemagne fédérale en mettant en vigueur le traité de l'Elysée, est-ce concret ? Abattre les frontières intérieures de la Communauté en 1992 comme l'enjoint l'acte de Luxembourg auquel j'ai pris une part active en 1985, est-ce concret ? Resserrer la concertation politique en vue de l'unité politique structurelle de la Communauté, est-ce concret ? Encourager le désarmement en préconisant la négociation dans les deux ans pour réduire le déséquilibre en Europe des armes conventionnelles, est-ce concret ?
- La priorité à l'éducation nationale avec 15 à 16 milliards en plus en 1992, à la formation des jeunes, à la recherche scientifique, est-ce concret ? Encourager l'investissement productif par des exemptions et des crédits d'impôt, est-ce concret ? Reportez-vous à mes propositions, notamment à celles qui portent sur la politique sociale contractuelle, la sauvegarde de la Sécurité sociale, l'égalité professionnelle de la femme, une politique familiale et le refus de l'exclusion, vous verrez qu'elles sont concrètes. Elles sont à la disposition de tous les électeurs. Ils se détermineront en conscience. Je ne m'adresse à personne en particulier.\
QUESTION.- Beaucoup d'électeurs ont voté pour M. Barre, c'est-à-dire ni pour vous ni pour M. Chirac, il doit y avoir une raison. Que pouvez-vous dire à ces gens-là qui les ferait vous choisir plutôt qu'un autre ?
- F. MITTERRAND.- C'est à eux de s'y reconnaître, c'est à eux de distinguer dans les projets concurrents ce qui leur convient le mieux, au-delà des attitudes et du langage.
- QUESTION.- Vous pensez à quoi précisément?
- F. MITTERRAND.- Au comportement des responsables politiques, à leur pratique de la démocratie. La démocratie n'est l'apanage de personne. Mais elle est le passage obligé de tout rassemblement.
- QUESTION.- Mais on vous prête l'intention de vouloir faire bouger un peu ce clivage qui fait que la France est séparée en deux, 50-50 jusqu'en 1981. A-t-on raison ?
- F. MITTERRAND.- Nous avons vécu pendant un quart de siècle, depuis l'avénement du général de Gaulle, avec la France coupée en deux. Mais pas en deux parts égales. Au début, au plus beau

temps de De Gaulle, c'était même plutôt deux tiers-un tiers. Peu à peu, le tiers s'est élargi, les deux tiers se sont rétrécis et on est arrivé sous Pompidou à deux parts d'égale importance ou presque £ moitié-moitié ! J'ai moi-même été l'un des artisans de ce partage en rassemblant la gauche. Mais je crois, tout en restant très attaché à mes choix, que les Français ressentent le besoin de sortir de cette situation. Ils n'ont pas tort. D'autant plus que ça bouge à l'intérieur de chaque camp. On vient de le constater brutalement à droite, ce 24 avril. On ne peut gouverner qu'avec une large adhésion populaire. Cette adhésion doit être recherchée autour des valeurs permanentes de la démocratie. Il n'est pas question pour moi de "cibler", comme vous le dites, telle ou telle fraction de l'opinion, mais de refuser tout esprit de système et toute intolérance. C'est encore la meilleure façon de rester fidèle à soi-même. Et je suis socialiste.
- QUESTION.- Vous avez dit que c'était une question de tonalité, vous parlez des Français républicains, mais ils sont républicains aussi en face.
- F. MITTERRAND.- Je ne suis pas l'arbitre des élégances républicaines ! Bien entendu, il y a des républicains en face !.\
QUESTION.- Alors vous avez l'air de dire qu'il y a deux droites.
- F. MITTERRAND.- Des droites, oui.
- QUESTION.- Une droite fréquentable et une qui ne l'est pas ? Une plus civilisée qu'une autre, si j'ai bien compris votre phrase.
- F. MITTERRAND.- Si vous voulez, pour le côté "civilisé" ! Pour le côté "fréquentable", je ne demande rien à la droite.
- QUESTION.- Pouvez-vous donner le nom du Premier ministre qui concrétisera cette volonté d'ouvrir ?
- F. MITTERRAND.- Non, je ne désignerai certainement pas un Premier ministre avant d'être proclamé de nouveau président de la République.
- QUESTION.- Quand vous dites que votre majorité sera ouverte, c'est synonyme de tolérance ?
- F. MITTERRAND.- Oui. Les Français sont heurtés par les langages sectaires, et par les comportements abusifs. Mais cela ne veut pas dire que les idéologies se rencontrent. Seulement que l'on peut vivre dans la même société, et c'est déjà très bien. Or, les partis politiques ont trop souvent pris une tournure d'enfermement mutuel. C'est une mauvaise chose.
- QUESTION.- Y compris le parti socialiste ?
- F. MITTERRAND.- Par à-coups, peut-être. Mais si le repli sur soi est dans la -nature des partis, les socialistes qui ne sont pas méchants pour un sou, ne prétendent pas détenir, à eux seuls, la vérité en toute chose.
- QUESTION.- Est-ce qu'il y a une grande différence entre votre démarche et celle de certains barristes qui souhaitent gouverner avec des socialistes sympathiques ?
- F. MITTERRAND.- La différence des démarches me paraît évidente, mais à vous d'apprécier.\
QUESTION.- Quand vous critiquez l'Etat RPR, vous n'êtes pas le seul d'ailleurs...
- F. MITTERRAND.- L'expression vient de droite.
- QUESTION.- Mais on vous rétorque l'Etat PS...
- F. MITTERRAND.- Il est normal qu'un gouvernement assure son pouvoir sur l'administration d'autorité chargée de mettre en oeuvre sa politique. Mais rien n'oblige jamais à s'emparer partout des postes de commandes, information, noyaux durs et le reste. Les socialistes ne l'ont pas fait.
- QUESTION.- Vous pensez que le RPR a battu tous les records ?
- F. MITTERRAND.- Oui, le record professionnel. Le PS, en cette matière serait plutôt un amateur.
- QUESTION.- Si l'on reprend votre argument, le RPR a placé un certain nombre de ses amis en particulier dans les noyaux durs et dans le secteur privé, et vous ne pouvez strictement rien y faire.
- F. MITTERRAND.- C'est à voir.
- QUESTION.- Vous avez des idées précises ?
- F. MITTERRAND.- Quelques-unes. Mais, vous savez, nous respectons le droit, nous. Cela dit, je crois aux vertus des institutions, c'est-à-dire aux contre-pouvoirs. Il n'y a de démocratie que là où

il y a contre-pouvoirs !.\
QUESTION.- Si vous êtes élu président de la République, et si par hasard une dissolution de l'Assemblée nationale amène une majorité socialiste, où sera le contre-pouvoir ?
- F. MITTERRAND.- Cela fait beaucoup d'hypothèses réunies en une seule question. Bon ! je réponds à la dernière. Vous, journalistes, vous exercez un contre-pouvoir. Il y a des contre-pouvoirs judiciaires, sociaux, régionaux, départementaux, etc. Quand, avec Pierre Mauroy, j'ai réalisé la décentralisation, j'ai démultiplié les centres de décision.
- QUESTION.- Mais serait-il bon qu'un seul parti ait la majorité au Parlement ?
- F. MITTERRAND.- Ce qui est dangereux c'est qu'un parti, disposant de la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale grâce au scrutin majoritaire, croie qu'il représente 50 % et plus du suffrage universel. Il faut garder la tête froide.
- QUESTION.- Vous envisagez quoi ?
- F. MITTERRAND.- Si cette situation se réalisait à nouveau, je veillerais à ce que le gouvernement comprenne, sur la base d'orientations communes, un nombre important de ministres extérieurs au parti majoritaire. Il faut que la France se reconnaisse dans son gouvernement.
- QUESTION.- La cohabitation vous a-t-elle appris quelque chose ?
- F. MITTERRAND.- Oui, je pense qu'elle laissera des traces profondes dans notre pratique des institutions. Une certaine dialectique, à la tête, entre le président et le gouvernement peut-être une bonne chose.
- QUESTION.- Et vous, pour faire un gouvernement de coalition, il faudrait que vous ayez des éléments à coaliser.
- F. MITTERRAND.- Sauf en 1981, aucun parti dans l'histoire de nos républiques n'a jamais disposé à lui seul de la majorité à l'Assemblée. Or, même en 1981, il y a eu gouvernement de coalition.
- QUESTION.- Est-ce que ce n'est pas mieux, la coalition ?
- F. MITTERRAND.- C'est même nécessaire.
- QUESTION.- Mais pour éviter de faire un gouvernement monocolore, il faut tout de même être plusieurs !
- F. MITTERRAND.- Je ne récuse pas les partis et j'ai beaucoup d'attachement pour celui que j'ai dirigé. Mais la France est grande. Il y a des personnalités très représentatives dans tous les milieux, parlementaires ou non.
- QUESTION.- Vous ne récusez pas non plus, si c'est possible, l'accord avec d'autres partis ?
- F. MITTERRAND.- Ce sera l'affaire du chef du gouvernement.
- QUESTION.- Mais vous pouvez, en tant que président, considérer que c'est bien ou mal...
- F. MITTERRAND.- Ne vous inquiétez pas. Le Premier ministre connaîtra mon opinion !.\
QUESTION.- Vous envisagez aussi d'instiller de la proportionnelle ?
- F. MITTERRAND.- Je ne l'exclus pas. Le mode de scrutin proportionnel est un scrutin démocratique. Il est pratiqué dans la plupart des démocraties occidentales. Cependant, il s'agit d'un choix d'opportunité qu'il convient d'apprécier selon les circonstances.
- Puisque vous me parlez de cela, je reviendrai sur une idée qui m'est chère. On insiste toujours sur l'aspect proportionnel ou majoritaire du vote et jamais sur le nombre, un ou deux, des tours de scrutin. Or, cette modalité est capitale. J'ai vivement approuvé le projet de Jean Poperen d'élections municipales à la proportionnelle à deux tours, vous votez d'abord pour celui qui vous est le plus proche puis contre celui qui vous est le plus éloigné. La proportionnelle, telle qu'on l'a appliquée aux élections législatives, ne le permet pas. C'est dommage !\
QUESTION.- Vu les rapports entre le Front national et le RPR, craignez-vous une sorte de contamination de l'Etat par le Front national pour l'avenir ?
- F. MITTERRAND.- D'importantes marges du RPR et du Front national s'interpénètrent. Il y a là une sorte de zone grise... Mais, heureusement, cette zone se situe loin du pouvoir.
- QUESTION.- Quel que soit le résultat des élections, vous n'avez pas le sentiment que maintenant plus qu'auparavant, le Front national sera présent ?
- F. MITTERRAND.- Il prospérera tant que les délabrements actuels de la vie économique et

- F. MITTERRAND.- Il prospérera tant que les délabrements actuels de la vie économique et sociale dureront. Là où il y a malaise, angoisse, chômage, crise du logement, paupérisation. Les progrès du Front national expriment la dégradation des conditions de vie et des rapports sociaux. Le problème de l'immigration, important en soi, n'est quand même qu'un épiphénomène.
- QUESTION.- D'après les résultats du premier tour, le Front national est à 14,5 %. Vous accueillez cela comme un drame, comme quelque chose de très angoissant ?
- F. MITTERRAND.- Cela prouve que notre société est plus mal en point qu'on ne le pensait, il faudra donc s'attaquer au mal lui-même.
- QUESTION.- Vous l'aviez senti venir, cette montée du Front ?
- F. MITTERRAND.- Pas exactement du Front national, parti d'existence récente. Mais j'ai toujours pensé que le développement du chômage provoquerait des effets de ce genre. Il suffisait pour le comprendre de se reporter aux événements analogues qui se sont produits en Europe depuis le début du siècle.\
QUESTION.- Si on prend les deux thèmes qui sont à la source de cette montée du Front national, la sécurité d'abord, est-ce que vous ne pensez pas que la gauche n'a pas su, au moins jusqu'en 1983, apporter les réponses à cette angoisse-là ?
- F. MITTERRAND.- La gauche a beaucoup fait. C'est Joxe qui a établi la loi de modernisation de la police. Defferre et Joxe ont accru les forces de sécurité, police et gendarmerie, de seize mille hommes. La courbe de la criminalité a commencé de baisser en 1985. Quinze des dix-neuf accusés dans le box lors du procès d'Action directe avaient été arrêtés avant 1986. La Corse est plus troublée aujourd'hui qu'elle ne l'était alors. Mais je reconnais que les ministres socialistes n'étaient que des apprentis en matière de propagande £ ce qu'ils ont fait, nul ne l'a su, hors les milieux spécialisés. Tandis que le ministre actuel, qui a ses mérites, n'a besoin de personne pour que la terre entière les célèbre. Faire, c'est bien, faire et faire savoir, c'est mieux. Du moins en politique-spectacle.
- QUESTION.- Vous parlez de Joxe, mais n'est-ce pas seulement à partir de 1984 qu'il y a eu une prise de conscience de ces problèmes par la gauche ?
- F. MITTERRAND.- Gaston Defferre s'était passionné pour la décentralisation, dont il a été le véritable père. Mais il n'a pas négligé les problèmes de sécurité, croyez-moi, Joxe a été un excellent ministre de l'intérieur.
- QUESTION.- Est-ce que l'on n'avait pas tendance chez les socialistes à qualifier de sécuritaire et donc de suspect tout discours qui n'était qu'une volonté de sécurité ?
- F. MITTERRAND.- Les socialistes sont très sourcilleux dès qu'il s'agit du droit des personnes, du droit des gens. L'honneur de la démocratie est de concilier la sécurité et le respect du droit. De mon côté, je n'ai jamais accepté de compromis avec le terrorisme. J'ai toujours invité le gouvernement à l'intransigeance.\
QUESTION.- L'immigration serait la deuxième source de l'extension du Front national. Est-ce que cela n'a pas été trop longtemps pour vous un sujet tabou ?
- F. MITTERRAND.- C'est en effet un point de fixation du débat politique. En proportion de la population globale, il n'y a pas plus d'immigrés en France qu'en 1930 : 7 %, mais ce ne sont pas les mêmes. C'étaient naguère des italiens, des Espagnols, des Belges, des Polonais. Ce sont aujourd'hui des Portugais et surtout des Maghrébins et des originaires d'Afrique noire. Les différences culturelles et de moeurs sont plus sensibles. Mais les immigrés nous apportent du travail. Je sais comme tout le monde que leur présence provoque des tensions dans certaines villes, dans certains quartiers. Nous leur devons justice et considération. L'Etat ne doit laisser aucune latitude au racisme.
- QUESTION.- On accuse d'avoir naturalisé en masse.
- F. MITTERRAND.- C'est l'administration qui décide, et les règlements sont très stricts, très vétilleux ! Je ne pense pas qu'il y ait eu plus de naturalisations avant 1986 qu'après.
- QUESTION.- Ce que vous avez dit le droit de vote des immigrés, est-ce que ce ne serait pas mieux passé si vous aviez tenu un discours plus ferme sur les clandestins ?
- F. MITTERRAND.- L'immigré clandestin doit rentrer chez lui. C'est malheureux, mais c'est comme ça. Je n'ai jamais dit autre chose. En 1982 a été validée la présence des immigrés

clandestins installés en France depuis quinze ans ou qui avaient épousé des Françaises. Je trouve cela juste. On ne chasse pas des gens déjà intégrés à notre société.
- QUESTION.- Il y en a eu beaucoup de renvoyés jusqu'en 1986 ?
- F. MITTERRAND.- Ceux qui ne répondaient pas aux critères de la loi : quoi qu'il en soit, je refuse "la chasse aux immigrés" à laquelle la démagogie nous convie.
- QUESTION.- Est-ce que vous pensez qu'il suffirait de prendre à bras-le-corps le problème de la sécurité publique ou de l'immigration clandestine pour faire régresser le Front national ?
- F. MITTERRAND.- Non. C'est plus profond que ça. Ca lui retirerait un os à ronger, mais ce n'est pas pour cela qu'il mourrait de faim. Je vous ai déjà répondu là-dessus.
- QUESTION.- Si Chirac, l'emporte, pourrait-il constituer une majorité intégrant le Front national ?
- F. MITTERRAND.- Ils en parleront sûrement entre eux. Par intermédiaires obligeants. Mais ce sont des choses dont ils ne diront rien.
- QUESTION.- Vous imaginez des ministres du Front national ?
- F. MITTERRAND.- Non. Il n'y aurait pas de majorité pour cela.\
QUESTION.- N'avez-vous pas de regrets pour la télévision ? Vous avez engagé, en 1985, des privatisations et finalement rien ne marche, ni les chaînes nationales, ni les chaînes privées.
- F. MITTERRAND.- Je ne regrette pas. Il est indispensable, techniquement, de rompre le monopole avec l'avènement du câble, du satellite, avec les vidéo-cassettes, etc. L'idée même de télévisions privées me convenait. J'avais commencé de le faire avec les radios. Mais la privatisation de TF1 a déstabilisé le système. Le service public a perdu son corps de bataille. Ne parlons pas de FR3. Maintenant, il n'y a plus qu'Antenne 2, mais qui tremble d'être enfoncée par TF1, et cette concurrence-là abaisse la qualité. Je m'inquiète de la grande misère de la production française qui compte pourtant tant de talents.
- QUESTION.- Vous imaginez quelque chose pour remédier à cela ?
- F. MITTERRAND.- Je ne vois qu'un seul moyen puisque je ne désire pas renationaliser TF1, nouveau remue-ménage inutile : exiger l'application du cahier des charges, et le cas échéant le renégocier.
- QUESTION.- Et modifier la CLC ? Vous avez l'intention de créer un autre organisme ?
- F. MITTERRAND.- Je suis navré que cette CNCL m'ait donné à ce point raison. Son attitude est assez pitoyable.\
QUESTION.- Sous votre septennat, y compris dans les cinq ans de majorité au Parlement, le pluralisme de la presse écrite n'a pas progressé, il a même encore été réduit.
- F. MITTERRAND.- En effet. Mais puisqu'il n'existe pas de législation sérieuse en la manière, il se passe ce qui devait se passer.
- QUESTION.- Vous avez essayé de faire une loi. Ca a été un échec...
- F. MITTERRAND.- L'ordonnance de 1945 voulue par le général de Gaulle et le Conseil national de la Résistance était restée sans suite. La réaction quasi générale de la presse écrite a été hostile à une loi nouvelle. C'en est resté là.
- QUESTION.- Donc, vous pensez qu'il faudrait y arriver ?
- F. MITTERRAND.- Je ne le propose pas. C'est à la presse elle-même de faire savoir si elle désire assurer et le pluralisme et la transparence.
- QUESTION.- Vous avez été souvent assez amer vis-à-vis de la presse, vous vous êtes souvent senti victime. Est-ce que vous continuez à ressentir cette amertume ?
- F. MITTERRAND.- Non. Je n'ai pas à me plaindre de la presse indépendante.\
QUESTION.- Que pensez-vous du malaise du pouvoir judiciaire ?
- F. MITTERRAND.- On a rarement vu tant d'interventionnisme dans le maniement des affaires de justice. Toujours deux poids et deux mesures. C'est un dévoiement de la notion même du droit. Heureusement qu'au sein de la magistrature, les fortes traditions d'indépendance permettent aux esprits libres de résister.\
QUESTION.- Quand le gouvernement sera en mesure d'apprécier la situation budgétaires économies budgétaires ?
- F. MITTERRAND.- Il n'y a pas de budget tabou.

- QUESTION.- Vous n'excluez pas des économies sur le budget militaire ?
- F. MITTERRAND.- Quand le gouvernement sera en mesure d'apprécier la situation budgétaire de l'Etat et les budgets particuliers, il m'en rendra compte.
- QUESTION.- Vous dites qu'il n'y a pas de budget tabou, mais vous répondez comme si c'était un sujet tabou.
- F. MITTERRAND.- Je ne veux pas donner d'indications qui se révéleraient inexactes. On jugera sur pièces.
- QUESTION.- Où trouver l'argent pour donner la priorité à l'éducation nationale ?
- F. MITTERRAND.- Le gouvernement devra trouver les crédits nécessaires à l'éducation nationale, soit 40 milliards de plus d'ici à 1993 - dont 15 à 16 pour 1992 - sans augmenter les impôts, ce qui le conduira à réaliser ailleurs les économies correspondantes.\
QUESTION.- On arrive à la fin du septennat. Quel est votre plus grand regret et vous faites-vous un reproche ?
- F. MITTERRAND.- Ne pas avoir arrêté l'hémorragie du chômage et de ne pas avoir assez expliqué que, lorsque l'Etat a rempli son devoir (et il l'a rempli entre 1981 à 1986), c'est aux entreprises qu'il appartient de se moderniser pour affronter la compétition mondiale (et trop peu l'ont fait).
- QUESTION.- Un regret ?
- F. MITTERRAND.- Je n'ai pas disposé d'assez de temps. Les élections législatives sont arrivées trop tôt. Mais c'est la loi.\
QUESTION.- On disait que vous n'étiez pas très musicien, est-ce que vous vous y êtes mis ?
- F. MITTERRAND.- On exagère toujours. Certes, je ne suis pas un vrai mélomane. J'envie l'acuité de l'ouie de certains de mes amis. L'un d'entre eux, disparu récemment, entendait la musique rien qu'en lisant des notes chaque soir. Je n'ai pas cette sensibilité là. Mais quant à dire que je suis allergique à la musique, ce n'est pas vrai. Il n'y a que l'opéra que je supporte mal à haute dose.
- QUESTION.- En tant que président, êtes-vous obliger d'aller souvent à l'opéra ?
- F. MITTERRAND.- A l'étranger, oui. A Paris, non. Pourtant, il y a de beaux spectacles que je regarde à la télévision.
- QUESTION.- C'est amusant parce que vous aurez tout de même fait construire l'Opéra de la Bastille.
- F. MITTERRAND.- Pourquoi pas ?.\